

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE**

PJ n°7

Note de présentation non technique du projet

SOMMAIRE

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1. | IDENTITE DU DEMANDEUR | 3 |
| 2. | CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE LA DEMANDE..... | 4 |
| 3. | PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT | 5 |
| 4. | LOCALISATION ET EMPRISE DU SITE | 5 |
| 4.1 | TERRAIN D'IMPLANTATION | 7 |
| 4.2 | MODE D'ACCES AU SITE | 8 |
| 4.3 | EFFECTIF ET RYTHME D'ACTIVITE | 9 |
| 5. | PRESENTATION DES INSTALLATIONS ET DES ACTIVITES..... | 10 |
| 5.1 | INTRODUCTION | 10 |
| 5.2 | AMENAGEMENT DU SITE..... | 10 |
| 5.3 | ACTIVITES DE PRODUCTION..... | 15 |
| 5.3.1 | <i>Procédés de fabrication</i> | <i>15</i> |
| 5.3.2 | <i>Mise en œuvre de micro-organismes.....</i> | <i>18</i> |
| 5.4 | ACTIVITES DE STOCKAGE | 19 |
| 5.4.1 | <i>Répartition des zones de stockage.....</i> | <i>19</i> |
| 5.4.2 | <i>Matières combustibles en entrepôt frigorifique.....</i> | <i>21</i> |
| 5.4.3 | <i>Matières combustibles de type papiers et carton</i> | <i>21</i> |
| 5.4.4 | <i>Matières combustibles de type bois.....</i> | <i>21</i> |
| 5.4.5 | <i>Matières combustibles de type plastiques et polymères</i> | <i>21</i> |
| 5.4.6 | <i>Produits dangereux</i> | <i>21</i> |
| 5.4.7 | <i>Matières combustibles.....</i> | <i>21</i> |
| 6. | RECAPITULATIF DU CLASSEMENT AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT..... | 22 |
| 6.1 | HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE | 22 |
| 6.2 | BILAN DE CLASSEMENT ICPE | 23 |
| 6.3 | LOI SUR L'EAU | 25 |

1. IDENTITE DU DEMANDEUR

La société INDICIA PRODUCTION dépose la présente demande d'autorisation environnementale pour le site de Saint-Genis-l'Argentière (69).

L'usine de Saint-Genis-l'Argentière, implantée sur la commune depuis 1993, a été créée par la société Axcell Biotechnologie. En 2008, le site et l'activité ont été rachetés par la société INDICIA, alors basée à Oullins, et est devenu INDICIA PRODUCTION. La société INDICIA PRODUCTION a ensuite acquis plusieurs sociétés lui permettant de développer et consolider son savoir-faire.

En 2019, la société INDICIA PRODUCTION a rejoint le groupe PROTEX INTERNATIONAL.

Les données administratives relatives à la présente demande d'autorisation environnementale sont les suivantes :

| | |
|--|--|
| Raison sociale : | INDICIA PRODUCTION |
| Forme juridique : | Société par Actions Simplifiées |
| Adresse du siège social : | PROTEX 6 Rue Barbès 92 300 LEVALLOIS-PERRET |
| Capital : | 621 940,00 € |
| N° SIRET : | 501 789 655 00021 |
| Code APE : | 2059Z |
| Signataire de la demande : | Thierry SAUZET |
| Qualité du signataire | Directeur Général Adjoint |
| Adresse du site objet de la demande : | Z A LA PARLIERE 1085 Route de Sainte Foy l'Argentière 69610 SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE |
| Superficie du terrain : | 11 221 m ² |
| Responsable du dossier : | Suzanne JACQUART |
| Qualité du responsable : | Assistante HSE |
| Téléphone : | +(33) 474723610 |

2. CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE LA DEMANDE

Le projet, objet du présent dossier de demande d'autorisation environnementale, consiste en la régularisation administrative de l'activité de fabrication de produits liquides stériles exercée par la société INDICIA PRODUCTION sur son site industriel de Saint-Genis-l'Argentière (69). Ce dossier a également pour objectif de présenter le projet d'extension du bâtiment existant.

L'activité de fabrication est répartie en 2 grandes lignes de production qui se distinguent par leur process de stérilisation :

- Production de milieux de cultures prêts à l'emploi destinés aux marchés de l'agro-alimentaire, eau et environnement. Le process de stérilisation utilisé est la chaleur (autoclave).
- Production de produits et réactifs filtrés, par exemple des milieux de culture cellulaires, de solutions chimiques ou biologiques diverses et variées, destinés aux marchés pharmaceutiques et cosmétiques. Le process de stérilisation est dans ce cas la filtration stérilisante et la répartition aseptique.

A ce titre, la société INDICIA PRODUCTION est soumise à autorisation ICPE sous la **rubrique 2681** en lien avec la présence et la manipulation de sources pathogènes, utilisées pour réaliser les tests de fertilité sur les milieux de culture fabriqués.

Par ailleurs, la société INDICIA PRODUCTION projette la construction d'une extension, avec dépôt d'un permis de construire, pour une surface d'emprise au sol d'environ 1 964 m² portant l'emprise totale du bâtiment à 5 283 m².

L'objectif de ce projet est de permettre une augmentation des capacités de production pour l'activité PRF (Produits et Réactifs Filtrés), déjà présente au sein du bâtiment. Ce projet d'extension ne vient pas modifier le classement du site à autorisation sous la rubrique 2681 (rubrique sans effet de seuil).

Enfin, ce dossier sera l'occasion de mettre à jour le classement ICPE du site.

3. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

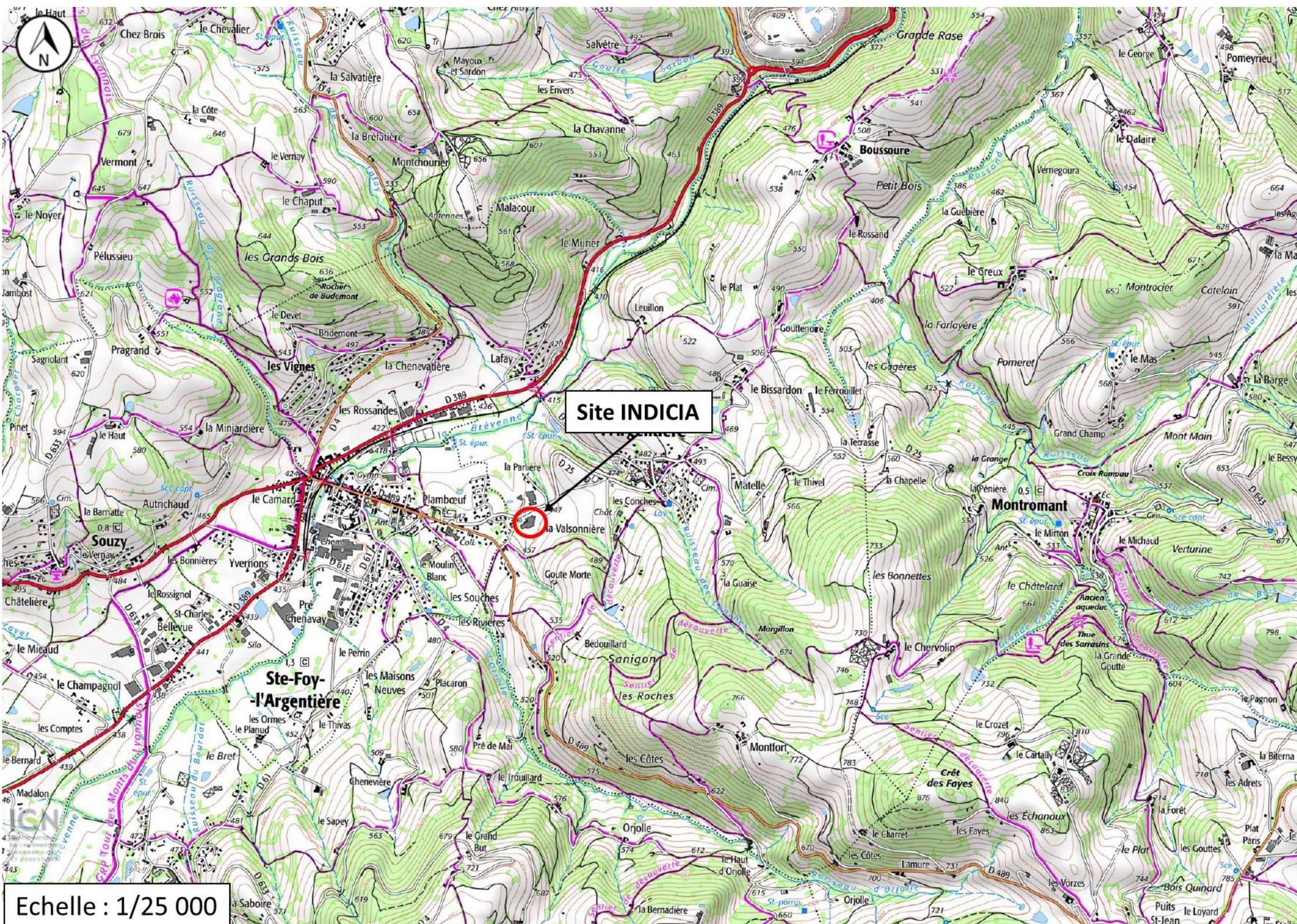
3.1 Localisation et emprise du site

Le site est implanté en limite Ouest sur la commune de Saint-Genis-l'Argentière dans le département du Rhône (69) en région Auvergne-Rhône-Alpes, à environ 25 km à l'Ouest de Lyon.

Le site couvre une superficie d'environ 11,2 ha accueillant un bâtiment principal constitué des bureaux de la société INDICIA PRODUCTION et des zones d'activité et de stockage.

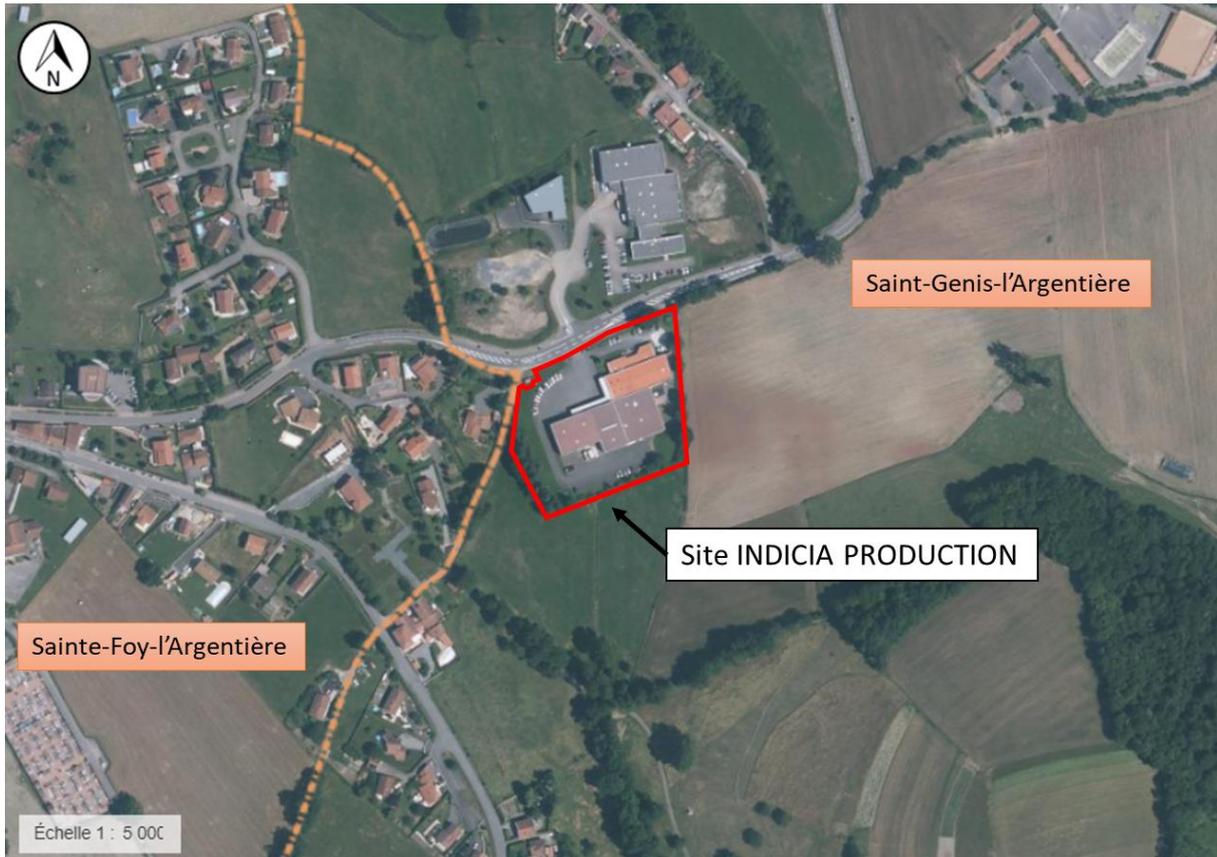
Outre la régularisation administrative du site existant, le projet consiste en la construction d'une extension d'une surface d'emprise au sol de 1 964 m² environ. L'extension en R+1 comportera une zone de stockage, une zone de production, un atelier de maintenance et des locaux à usage tertiaire (bureaux, locaux sociaux, salle de réunion, ...).

La carte IGN au 1/25 000^{ème} et une vue aérienne du site existant et de son environnement sont présentées en pages suivantes.



Site INDICIA

Echelle : 1/25 000



Vue aérienne du site et de son environnement (source : géoportail)

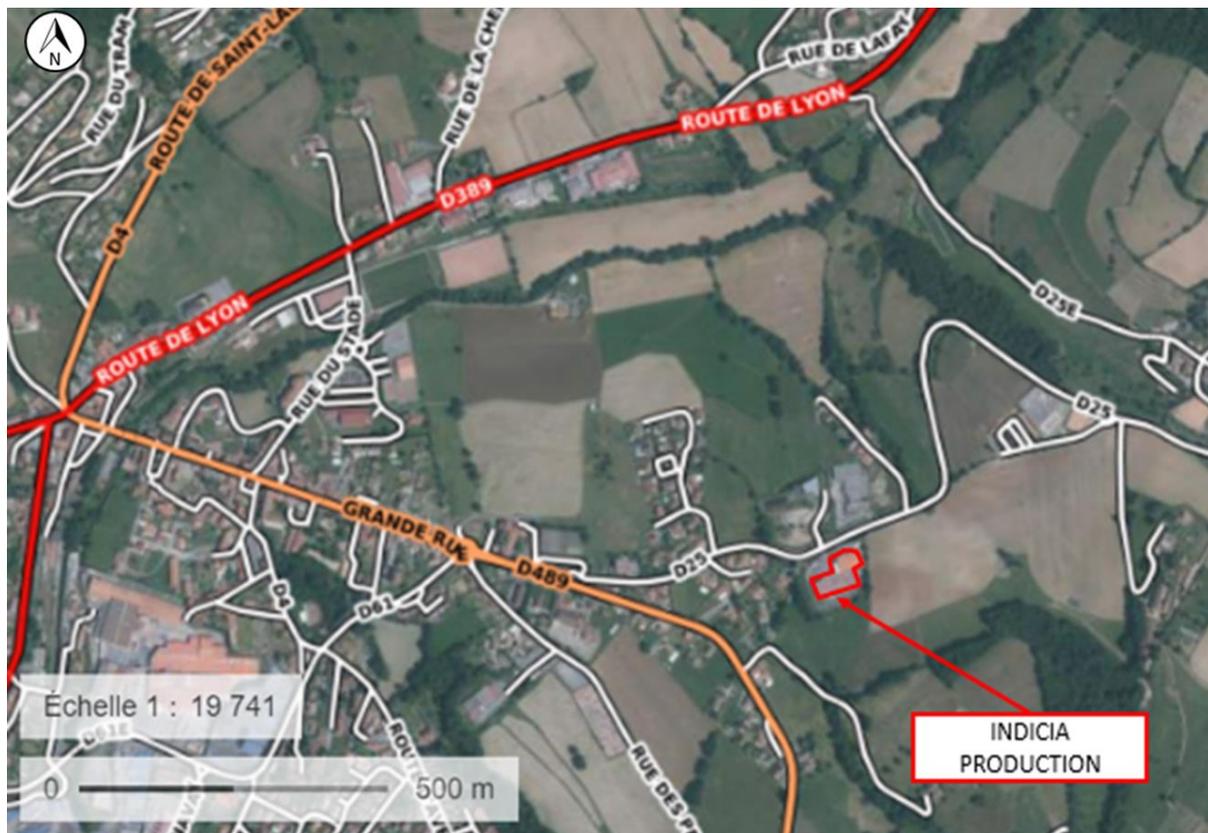
3.2 Terrain d'implantation

Le site n'est pas recensé sur la base BASOL recensant les sites et sols pollués. L'extension vient s'implanter en partie Sud du site en lieu et place du parking VL existant (surface déjà imperméabilisée). Le projet nécessitera cependant l'artificialisation d'une partie de la surface d'espaces verts actuelle.

3.3 Mode d'accès au site

❖ Accès routier

Le secteur est principalement desservi par la route départementale RD 389 appelée « Route de Lyon », puis par la RD 489 appelée « Grande Rue » qui mène à la RD25 devant le site INDICIA PRODUCTION



Localisation de axes avoisinants (source : Géoportail)

L'accès au site pour les poids lourds est commun avec celui des véhicules légers.

Des zones de stationnement véhicules légers sont présentes sur le périmètre du site. Les quais poids-lourds sont localisés à l'avant du bâtiment (côté Nord).

Il n'est pas prévu d'ajout ou de modifications des accès dans le cadre de l'extension.

❖ Accès voie ferrée :

Sans objet, le site n'est pas raccordé à une voie de chemin de fer.

3.4 Effectif et rythme d'activité

❖ Effectif

Le site industriel emploie à ce jour 45 personnes.

Le projet d'extension sera à l'origine d'un effectif supplémentaire d'environ 28 personnes sur l'ensemble du site soit un effectif total à terme de 73 personnes. Cette augmentation sera progressive.

❖ Rythme d'activité

L'exploitation du site se fait entre 6h et 19h, sauf pour les bureaux (8h/17h), 5 jours sur 7, tout au long de l'année.

Le projet d'extension ne sera pas à l'origine d'une modification des horaires d'ouverture et d'exploitation du site.

4. PRESENTATION DES INSTALLATIONS ET DES ACTIVITES

4.1 Introduction

INDICIA production est une société spécialisée dans la fabrication de produits liquides stériles.

Sur le site de Saint-Genis-l'Argentière ses activités sont réparties en 2 grandes lignes de production qui se distinguent par leur process de stérilisation. Les procédés de fabrication associés sont décrits dans la suite de ce chapitre.

De par la diversité de ces produits, des clients et des marchés adressés, INDICIA répond à plusieurs référentiels qualité : ISO 9001, ISO 13485 et Bonnes Pratiques de fabrication Partie II.

En parallèle de la régularisation administrative du site de Saint-Genis-l'Argentière, objet du présent dossier, la société INDICIA PRODUCTION projette d'étendre son bâtiment existant en façade Sud afin de permettre :

- l'augmentation des capacités de production de l'activité PRF (Produits et Réactifs Filtrés), activité déjà présente au sein du bâtiment.
- la réalisation des activités de fabrication au sein d'une structure répondant aux dernières réglementations en vigueur (Bonnes Pratiques de Fabrication),
- l'augmentation des capacités de stockage du site en incluant notamment un stockage à température dirigée,
- la réorganisation des zones de travail,
- l'agrandissement de la surface consacrée aux activités tertiaires.

4.2 Aménagement du site

Le schéma général du site existant et de l'extension projetée sont présentés en détail sur les plans associés au dossier.

❖ Bâtiments existants

La partie existante est constituée de 2 bâtiments accolés de structure différente.

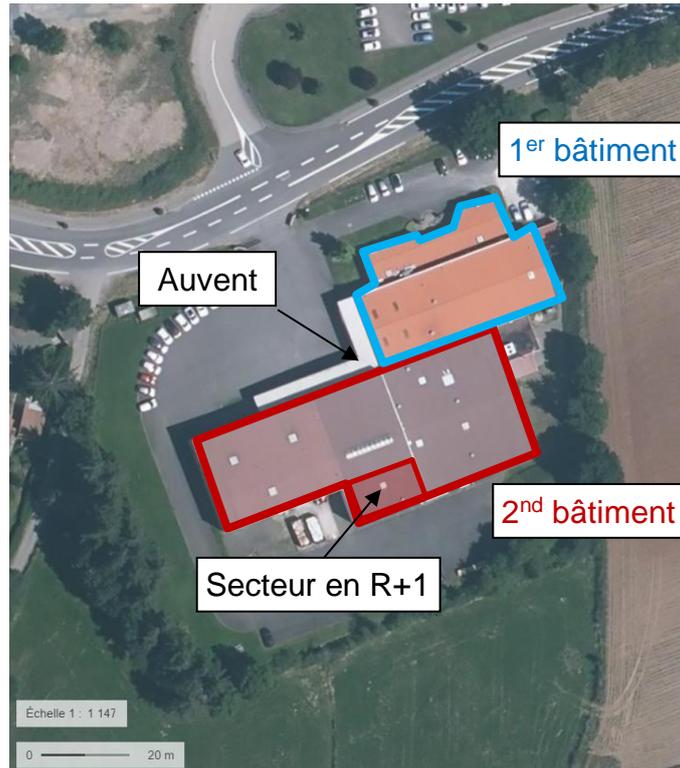
Le 1er bâtiment, construit en 1993, comprend :

- Une partie production et stockage,
- Une partie administrative.

Le 2nd bâtiment construit en 2000 et 2004 comprend :

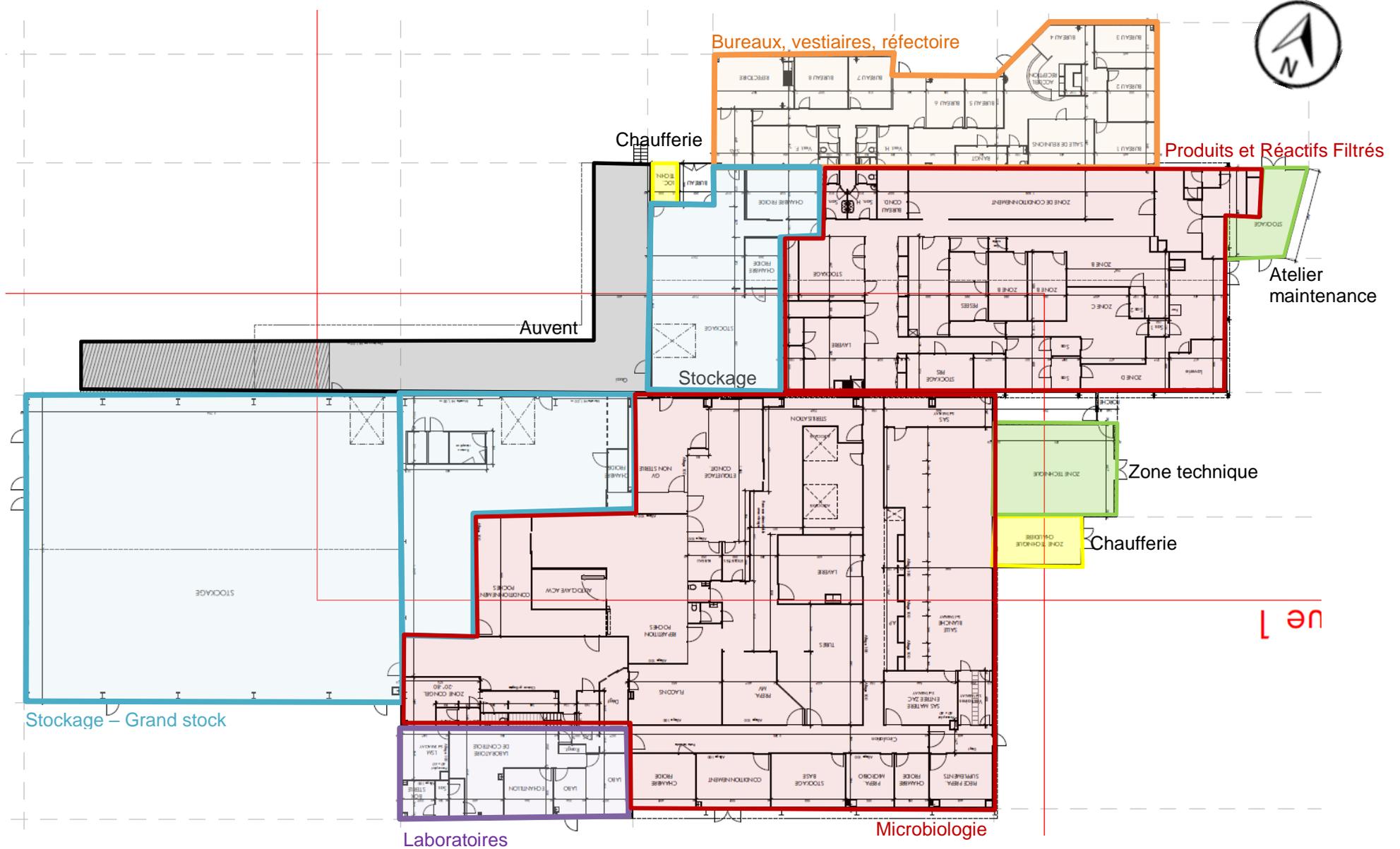
- Une partie production et stockage,
- Une chaufferie construite en 2 temps.

Le site est en simple rez-de-chaussée sur la majeure partie de ces 2 bâtiments qui communiquent. Le secteur des laboratoires est muni d'un étage avec quelques bureaux.



Le rez-de-chaussée est divisé en 4 principaux secteurs :

- Une zone de bureaux localisée en partie Nord du bâtiment (comprenant également les vestiaires et un réfectoire),
- Une zone de production, occupant la majeure partie du bâtiment répartie entre les 2 activités du site qui sont :
 - **la microbiologie** (qui représente 60% du chiffre d'affaires en 2021). Cette activité consiste en la production et distribution de milieux de cultures prêts à l'emploi pour le contrôle des produits agroalimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques,
 - **l'activité PRF** (Produits et Réactifs Filtrés, qui représente 40% du chiffre d'affaires en 2021). Cette activité consiste en la production à façon de produits pharmaceutiques, de type matières premières à usage pharmaceutique, dispositifs médicaux liquides, milieux de culture cellulaire, solutions chimiques, agents de nettoyage...
- Une zone de laboratoires en R+1 localisée en partie Sud du bâtiment existant,
- Trois zones de stockage :
 - une zone destinée au stockage de matières premières dont les produits dangereux et de produits finis,
 - une zone destinée au stockage de produits finis, munie d'une zone régulée en température. Un auvent permet de communiquer entre cette zone et la précédente,
 - une zone localisée en production, comportant du stockage de produits finis dont une seconde zone régulée en température.
- Des installations annexes.



❖ Extension

Le projet d'extension porte sur la construction d'une nouvelle zone d'activité en R+1 d'une emprise au sol d'environ 1 964 m² accolée à la façade Sud du bâtiment existant.

Le rez-de-chaussée sera principalement constitué :

- d'une zone de production (salles blanches) de surface d'environ 1 199 m² destinée à terme à accueillir l'ensemble de l'activité PRF (dont la partie actuellement présente dans le bâtiment existant) ;
- d'une zone de stockage de surface d'environ 634 m² comportant deux zones de stockage en température dirigée : une zone d'environ 119 m² maintenue à une température de 5°C +/- 3 °C et une zone d'environ 63 m² maintenue à une température de 20°C +/- 5°C ;
- d'une zone destinée à accueillir des vestiaires de surface d'environ 25 m².

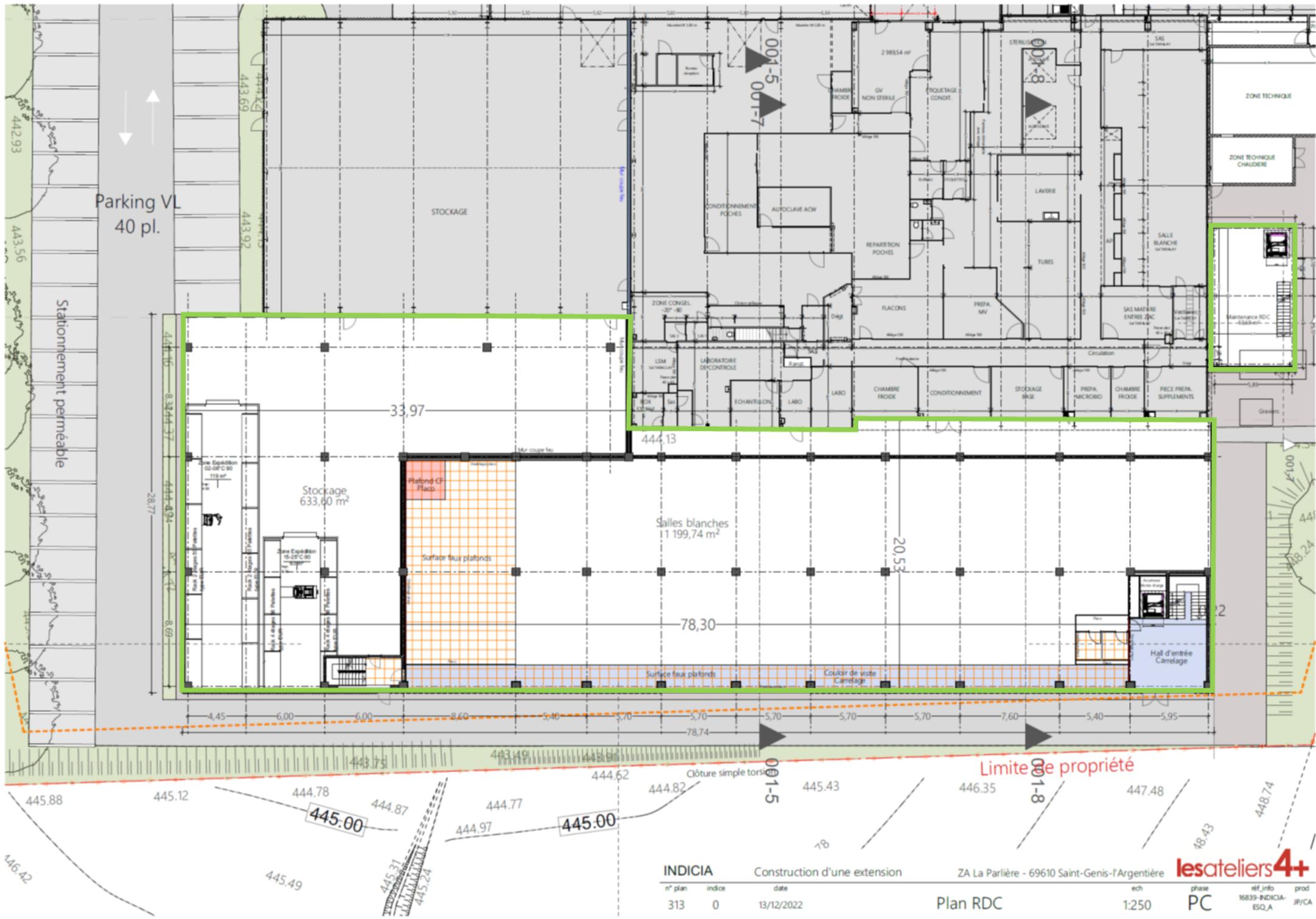
Un atelier de maintenance de surface d'environ 51 m² sera également aménagé en façade Est du bâtiment existant. Il permettra aux techniciens de sortir les équipements en panne de la zone de production pour les réparer dans de meilleures conditions de place et de disponibilité des outils.

L'étage, d'une surface d'environ 935 m², permettra d'accueillir des activités tertiaires en complément de celles existantes en partie Nord du bâtiment existant et sera constitué de bureaux et locaux sociaux, de salles de réunion, de salles d'archives et d'un réfectoire. Une terrasse extérieure de surface d'environ 146 m² sera également accessible depuis l'étage.

Dans un second temps, suite au transfert des activités PRF dans l'extension, le laboratoire de contrôle qualité, présent en partie Sud du bâtiment existant, sera déplacé dans la zone actuellement occupée par l'activité PRF.

Le projet d'extension ne prévoit pas l'acquisition de nouveaux terrains, ainsi l'emprise foncière du site est inchangée.

Les plans du rez-de-chaussée et de l'étage sont présentés en pages suivantes.



Parking VL
40 pl.

Stationnement perméable

Limite de propriété

| INDICIA | | Construction d'une extension | | ZA La Parlière - 69610 Saint-Genis-l'Argentière | | lesateliers4+ | |
|---------|--------|------------------------------|-------|---|---------------------|---------------|--|
| n° plan | indice | date | ech | phase | réf_info | prod | |
| 313 | 0 | 13/12/2022 | 1:250 | PC | 15639-INDICIA-ESQ_A | JP/CA | |

Plan RDC

1:250

PC

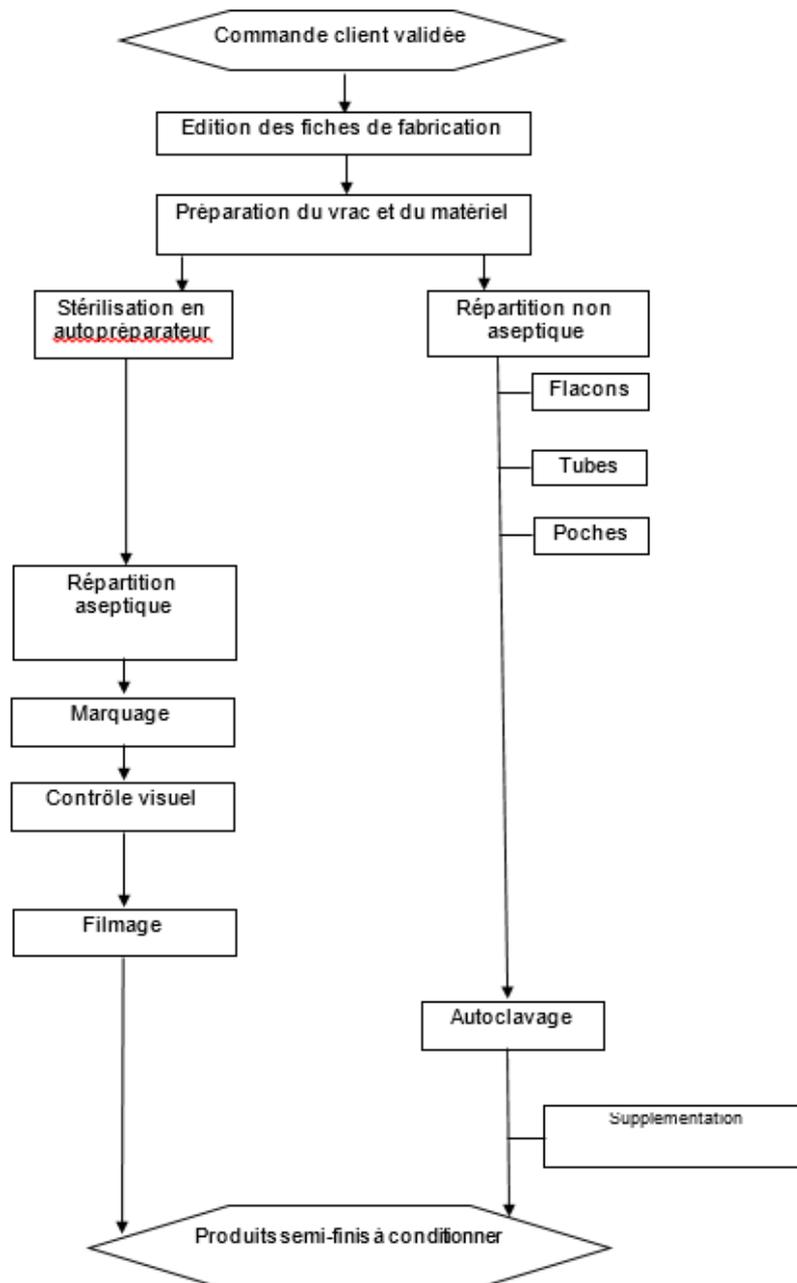
4.3 Activités de production

4.3.1 Procédés de fabrication

❖ Activité Microbiologie

Cette activité est dédiée à la production de milieux de culture prêts à l'emploi destinés aux marchés agro-alimentaire, cosmétique et des analyses dans le domaine de l'environnement.

Le format des produits réalisés est de type bouillons, diluants, milieux gélosés. Cette production est réalisée depuis près de 20 ans pour le compte de grands industriels du contrôle microbiologique. Une gamme interne a également été développée. Le synoptique ci-après décrit les différentes étapes de cette activité :



Le conditionnement est réalisé sous plusieurs types de format :

- Boîtes de pétri (pour la branche gauche du synoptique)
- Poches de 3l et 5l, flacons en verre du ml au l et tubes en verre de 20 ml (pour la branche droite du synoptique).



Boîtes de pétri



Poches



Flacons en verre



Tubes en verre

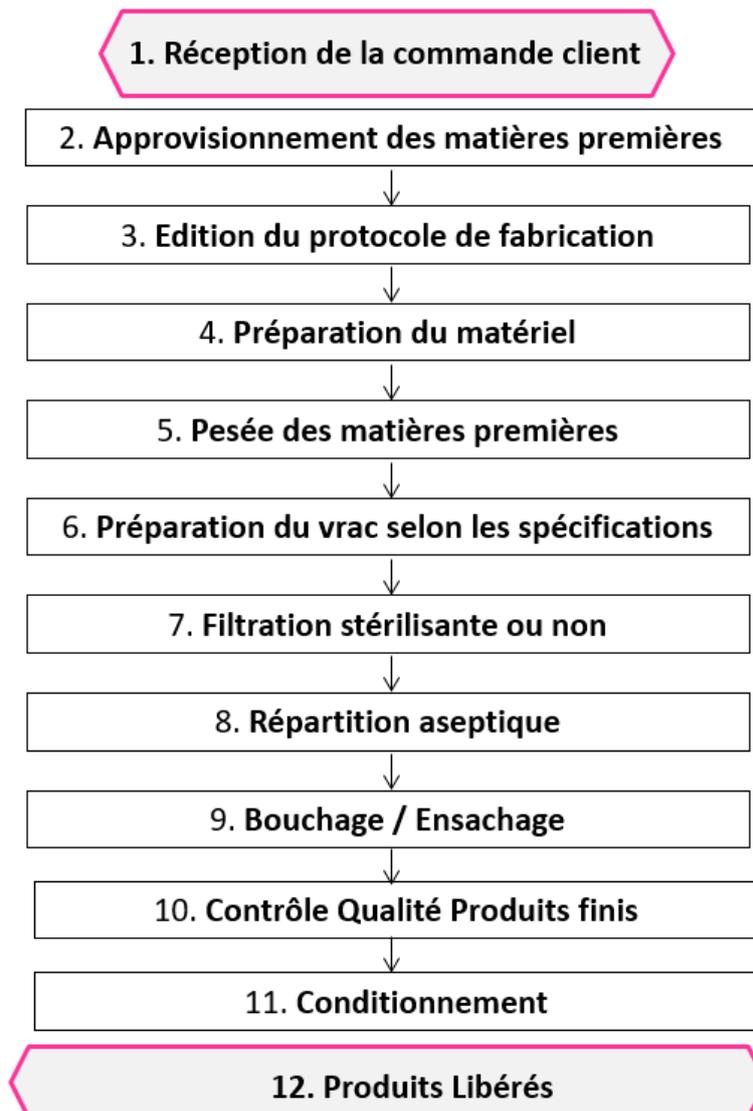
Le contrôle qualité est réalisé par mise en œuvre de micro-organismes naturels pathogènes de classe 2 maximum. Cette activité est visée par la **rubrique 2681**, mise en œuvre industrielle de microorganismes naturels pathogènes.

Les produits sont emballés, étiquetés et stockés avant expédition.

❖ Activité Produits et Réactifs Filtrés

Cette activité est dédiée à la fabrication de réactifs liquides stériles ou non, divers et variés destinés aux marchés pharmaceutique, cosmétique et vétérinaire. Il peut s'agir de dispositifs médicaux d'excipients pharmaceutiques, de matières premières à usage pharmaceutique ou cosmétique....

Le synoptique ci-après décrit les différentes étapes de cette activité :



Le conditionnement est réalisé sous plusieurs types de format :

- Flacons en verre du ml au l,
- Flacons en plastique du ml au l,
- Poches de 500 ml à 20L
- Bidons de 5 l.

Le contrôle qualité est réalisé par mise en œuvre de micro-organismes naturels pathogènes de classe 2 maximum. Cette activité est visée par la **rubrique 2681**, mise en œuvre industrielle de microorganismes naturels pathogènes.

Les produits sont emballés, étiquetés et stockés avant expédition.

L'extension ne sera pas à l'origine d'une modification du type d'activités réalisées sur le site.

Ce projet a cependant pour objectif de permettre une augmentation des capacités de production pour l'activité PRF dont l'ensemble des zones de production seront, à terme, regroupées dans l'extension.

4.3.2 Mise en œuvre de micro-organismes

Par définition, les micro-organismes sont classés dans différents groupes 1, 2, 3 et 4 :

- **Groupe 1** : comprend les agents biologiques non susceptibles de provoquer une maladie chez l'homme,
- **Groupe 2** : comprend les agents biologiques pouvant provoquer une maladie chez l'homme et constituer un danger pour les travailleurs ; leur propagation dans la collectivité est peu probable ; il existe généralement une prophylaxie ou un traitement efficace,
- **Groupe 3** : comprend les agents biologiques pouvant provoquer une maladie grave chez l'homme et constituer un danger sérieux pour les travailleurs ; leur propagation dans la collectivité est possible mais il existe généralement une prophylaxie ou un traitement efficace,
- **Groupe 4** : comprend les agents biologiques qui provoquent des maladies graves chez l'homme et constituent un danger sérieux pour les travailleurs ; leur propagation dans la collectivité est élevée ; il n'existe généralement ni prophylaxie ni traitement efficace.

Le site d'Indicia Production n'emploie que des micro-organismes naturels du groupe 2 maximum dans le cadre d'opérations de contrôle qualité.

Indicia Production détient environ 4 kilogrammes de micro-organismes naturels pathogènes de classe 2 maximum réparties en cryotubes de 1mL. Les souches sont achetées et livrées par l'Institut Pasteur.

La manipulation des souches se fait dans un laboratoire spécifique. Les zones ne sont accessibles qu'au personnel habilité.

L'extension ne sera pas à l'origine d'une modification de la quantité de souches pathogènes de classe 2 maximum présentes et manipulées sur le site. En effet, l'activité PRF, pour laquelle une augmentation des capacités de production est prévue, n'est pas l'activité la plus consommatrice en souches pathogènes lors du contrôle qualité.

A noter également que dans le cadre du déplacement des laboratoires, les lieux de stockage et de manipulation de ces souches pathogènes seront également transférés. Lors de ce déplacement, toutes les mesures seront prises afin d'assurer un haut niveau de sécurité et de maîtriser et réduire le risque sanitaire associé (durée de transfert limitée dans le temps, souches sèches et conservées dans de l'azote).

4.4 Activités de stockage

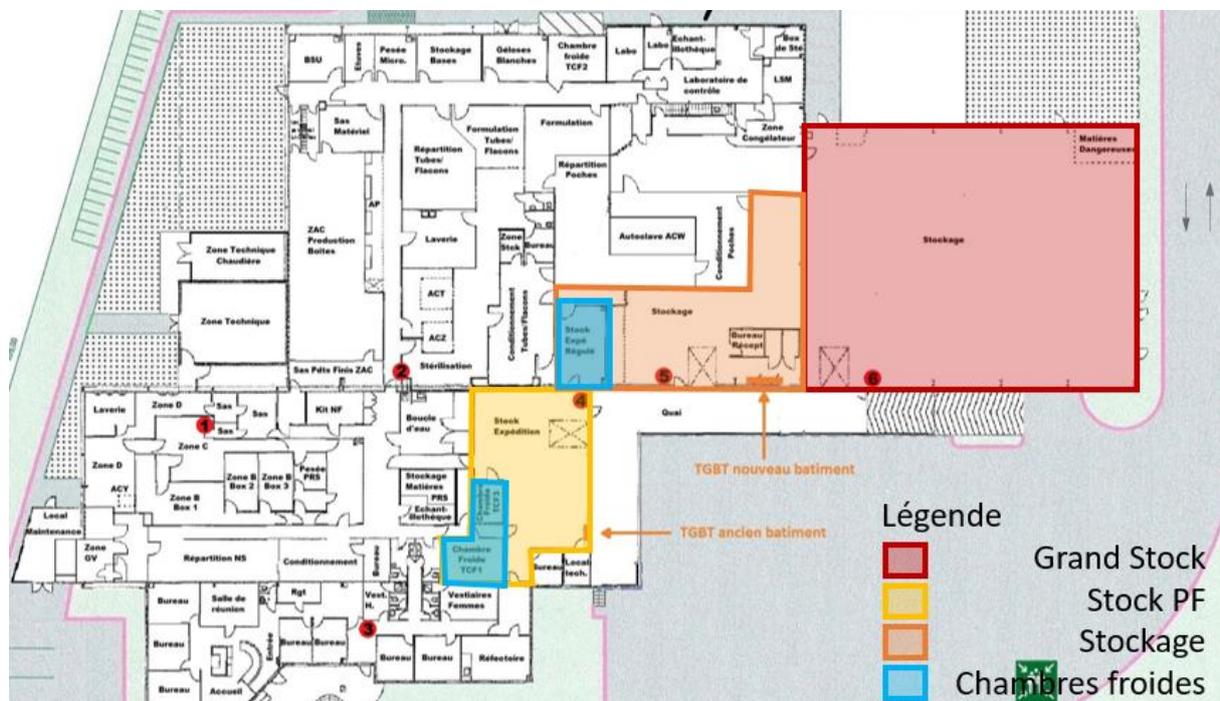
4.4.1 Répartition des zones de stockage

❖ Bâtiment existant

3 zones de stockage sont actuellement identifiées sur le site :

- une zone destinée au stockage de matières et de produits finis,
- une zone destinée au stockage de produits finis, munie d'une zone régulée en température. Un auvent permet de communiquer entre cette zone et la précédente,
- une zone localisée en production, comportant du stockage de produits finis dont une seconde zone régulée en température.

Elles sont localisées sur le plan suivant.



| Zone | Détail des stockages |
|-----------------------------|---|
| Grand stock | Matières premières non dangereuses / dangereuses Echantillothèque produits finis dangereux Consommables Déchets Produits finis conditionnés |
| Stockage | Produits finis conditionnés |
| Chambres froides – Stockage | Produits finis conditionnés |
| Stock PF | Produits finis conditionnés |
| Chambres froides – Stock PF | Produits finis conditionnés |

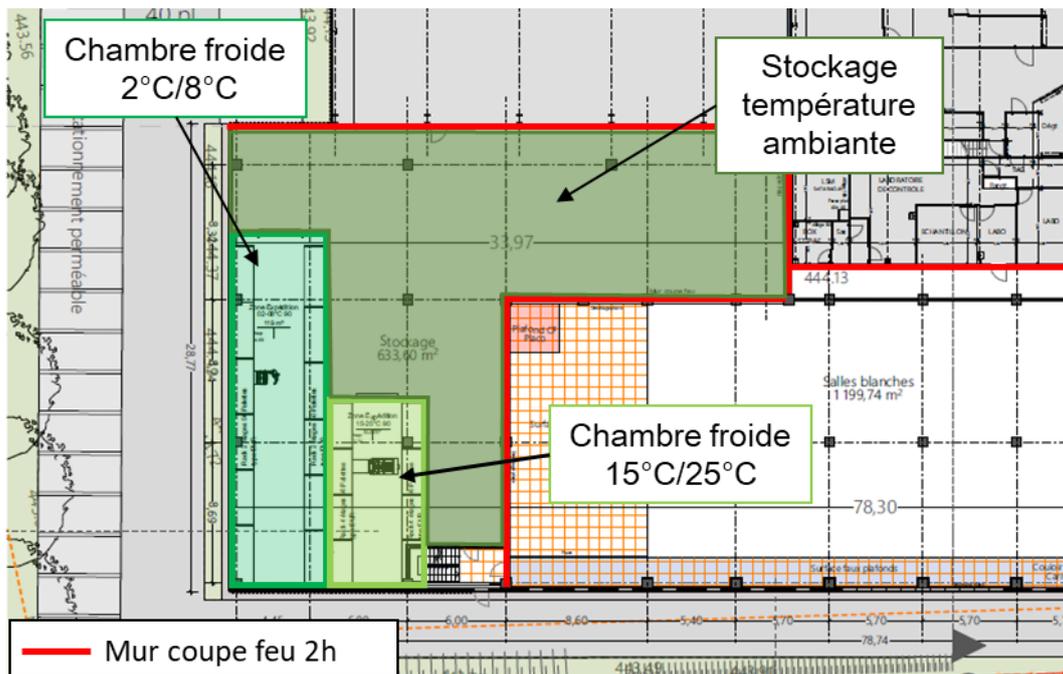
❖ Extension

La partie Ouest de l'extension sera dédiée à des activités de stockage.

Au sein de cette zone de stockage seront aménagées :

- Une chambre froide au sein de laquelle la température sera régulée à 20°C +/- 5°C. Cette zone sera localisée au Sud de la zone de stockage de l'extension.
- Une chambre froide au sein de laquelle la température sera régulée à 5°C +/- 3 °C. Cette zone sera localisée à l'angle Sud-Ouest de la zone de stockage de l'extension.

Ces zones sont reprises sur le plan ci-dessous :



| Localisation | Zone | Détail des stockages |
|-------------------|-------------------------------|--|
| Bâtiment existant | Grand stock | Matières premières non dangereuses / dangereuses Echantillonnage produits finis dangereux Consommables Déchets Produits finis conditionnés |
| | Stockage | Produits finis conditionnés |
| | Chambre froide – Stockage | Produits finis conditionnés |
| | Stock PF | Produits finis conditionnés |
| | Chambres froides – Stock PF | Produits finis conditionnés |
| Extension | Stockage température ambiante | Produits finis conditionnés |
| | Chambre froide 2°C/8°C | Produits finis conditionnés |
| | Chambre froide 15°C/25°C | Produits finis conditionnés |

La présentation des stockages par rubrique ICPE est réalisée dans les paragraphes suivants.

4.4.2 Matières combustibles en entrepôt frigorifique

La chambre froide présente dans la zone stockage existante est à température ambiante régulée. La température est comprise entre 15 et 25°C. Deux chambres froides sont également présentes dans la zone stockage PF. Ces chambres froides sont régulées en température entre 2 et 8°C.

Dans le cadre de l'extension, deux nouvelles chambres froides seront aménagées dans la nouvelle zone de stockage. La température de stockage au sein de la première chambre froide sera régulée entre 2 et 8 °C. La deuxième chambre froide sera régulée en température entre 15 et 25°C.

4.4.3 Matières combustibles de type papiers et carton

Des stockages d'affiches et de cartons pliés sont présents dans la zone Grand Stock. Après extension, le volume correspondant aux stocks d'affiches et de cartons pliés augmentera légèrement.

4.4.4 Matières combustibles de type bois

Des palettes vides sont présentes en zone stock PF ainsi qu'en extérieur. Le stock de palettes présent sur le site actuellement constituant un stock tampon, il n'est pas prévu que celui-ci soit modifié dans le cadre de l'extension. Le volume de palettes vides stockées sur le site ne sera pas modifié dans le cadre de l'extension.

4.4.5 Matières combustibles de type plastiques et polymères

Des conditionnements vides (bidons, seaux, jerrycans, poches, flacons et saches) en plastique, ainsi que des films plastiques sont stockés dans la zone Grand stock. Considérant l'augmentation des capacités de production de l'activité PRF, le stock de conditionnements vides sur site va augmenter.

4.4.6 Produits dangereux

Des matières dangereuses sont stockées dans la zone Grand stock. La quantité de matières dangereuses présentes sur le site ne sera pas modifiée dans le cadre de l'extension.

4.4.7 Matières combustibles

Des matières combustibles sont présentes dans les 3 zones de stockage principalement et plus généralement sur l'ensemble du bâtiment. Considérant le projet d'extension du site, cette quantité sera augmentée.

Le stockage de matières ou produits combustibles en entrepôts couverts est classable sous la rubrique 1510 dès lors que la quantité stockée (tous produits et matières confondus) est supérieure à 500 tonnes.

Toutefois, s'évolution projetée des activités du site montre que la quantité de matières combustibles susceptible d'être présente au sein du bâtiment après extension demeure inférieure à 500 tonnes.

5. RECAPITULATIF DU CLASSEMENT AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les activités exercées sur le site sont classées dans ce chapitre par rapport à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. **Ce dossier est établi conformément aux articles R 181-13 à R 181-15 du Livre Ier du Code de l'Environnement – partie Réglementaire.**

La version de la nomenclature ICPE prise en compte pour le classement du site est celle de décembre 2021 (version 52) ainsi que les arrêtés modificatifs suivants.

Le classement par rapport aux rubriques "Loi sur l'Eau" est également précisé au point 8.4 pour mémoire (nomenclature codifiée à l'art R214-1, Livre II du Code l'environnement - Partie Réglementaire, pris en application des articles L214-1 à L214-6 relatifs à la procédure de classement).

5.1 *Historique administratif du site*

L'historique administratif du site est le suivant :

- Décembre 2018 - Déclaration ICPE initiale pour les rubriques :
 - 1530 – dépôt de papiers, cartons ou matériaux combustibles pour 3 550 m³,
 - 2910-A – installation de combustion pour 2,1 MW,
- Février 2020 - Déclaration de la modification d'une ICPE :
 - 2910-A – installation de combustion pour 1,47 MW,
- Mars 2021 - Déclaration de la modification d'une ICPE :
 - 1510 – stockage de matières combustibles en entrepôt pour 6 308 m³.

Un dossier de demande d'autorisation environnementale a été déposé le 12 mai 2021 puis retiré le 1^{er} juin 2021 du fait d'un manque de détail des documents déposés.

5.2 Bilan de classement ICPE

Vous trouverez en PJ46 « Description technique du site » l'intitulé complet des rubriques de la nomenclature avec les volumes d'activités détaillés et les critères de classement commentés.

Le classement ICPE retenu pour le site INDICIA PRODUCTION de Saint-Genis-l'Argentière est le suivant :

| Rubrique | Nature des activités | Caractéristique des activités | Classement et rayon d'affichage |
|----------|---|--|--------------------------------------|
| 2681 | Micro-organismes naturels pathogènes (mise en œuvre dans des installations de production industrielle). | Mise en œuvre de micro-organismes naturels pathogènes de classe 2 pour le contrôle qualité des milieux de culture et des réactifs liquides stériles ou non. La quantité totale susceptible d'être présente et manipulée est égale à 4 kg. <i>Nota : La quantité de micro-organismes naturels pathogènes ainsi que le niveau (classe 2 maximum) ne seront pas modifiés dans le cadre de l'extension.</i> | Autorisation (4 km) |
| 2910.A.2 | Installations de combustion | Présence de chaudières, aérothermes et chauffe-eau fonctionnant au gaz naturel. Puissance thermique installée : 1,52 MW | Déclaration avec contrôle périodique |
| | | Présence d'un groupe électrogène de puissance thermique unitaire de 0,0075 MW. <i>Nota : Le groupe électrogène intervient en secours de l'alimentation électrique du site. Il ne peut fonctionner en simultané avec les autres appareils de combustion.</i> | Non classé |
| 1185.2.a | Gaz à effet de serre fluorés | Climatisation des salles blanches, des zones de production et des bureaux, refroidissement des chambres froides. Types de fluides : R407C, R410A, R22, R404A, R454B, R449A La quantité cumulée de fluide susceptible d'être présente sera inférieure à 300 kg. | Non classé |
| 1450 | Solides inflammables (stockage ou emploi de). | La quantité totale susceptible d'être stockée est de 2 kg. | Non classé |
| 1511 | Entrepôt frigorifique | Le volume d'entrepôt dédié au stockage en température régulée et maintenue inférieure ou égale à 18°C est de 1 106 m³. (incluant l'extension). | Non classé |
| 1530 | Papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues, y compris les produits finis conditionnés (dépôt de), | Le volume maximal susceptible d'être stocké dans le bâtiment est de 154 m³. (incluant l'extension). | Non classé |

| Rubrique | Nature des activités | Caractéristique des activités | Classement et rayon d'affichage |
|----------|---|---|---------------------------------|
| 1532 | Bois ou matériaux combustibles analogues | Le volume maximal susceptible d'être stocké est de 566 m³. (non modifié par le projet d'extension). | Non classé |
| 1978.1 | Solvants organiques | Consommation de solvant/encre pour impression jet d'encre, à hauteur de moins d'1 tonne par an. (non modifié par le projet d'extension). | Non classé |
| 2663 | Pneumatiques et produits dont 50% au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères | Le volume maximal susceptible d'être stocké est de 127 m³. (incluant l'extension). | Non classé |
| 2915.2 | Chauffage (procédés de) utilisant comme fluide caloporteur des corps organiques combustibles. | Utilisation d'un fluide caloporteur à une température de 120°C pour un point éclair de 180°C Quantité totale : 130 litres | Non classé |
| 2925 | Accumulateurs électriques (ateliers de charge d') | 3 chargeurs de batterie sont présents sur le site pour un total de moins de 10 kW. (non modifié par le projet d'extension) | Non classé |
| 4110.1 | Toxicité aiguë catégorie 1 pour l'une au moins des voies d'exposition, à l'exclusion de l'uranium et ses composés | Présence de substances et mélanges solides présentant une toxicité aiguë de catégorie 1. Quantité totale : 172 kg | Non classé |
| 4120.1 | Toxicité aiguë catégorie 2, pour l'une au moins des voies d'exposition | Présence de substances et mélanges solides présentant une toxicité aiguë de catégorie 2. Quantité totale : environ 400 kg | Non classé |
| 4140.1 | Toxicité aiguë catégorie 3 pour la voie d'exposition orale (H301) | Présence de substances et mélanges solides présentant une toxicité aiguë de catégorie 3. Quantité totale : 72 kg | Non classé |
| 4150 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique catégorie 1. | Présence de substances et mélanges présentant une toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) Quantité totale : 452 kg | Non classé |
| 4310 | Gaz inflammables catégorie 1 et 2. | <u>Type de produits concernés :</u> Cartouche butane, bouteille de butane de 6kg Quantité totale : 49 kg | Non classé |
| 4331 | Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3. | Quantité totale : 1,5 t | Non classé |
| 4441 | Liquides comburants de catégorie 1, 2 ou 3 | Quantité totale : 174 kg | Non classé |

| Rubrique | Nature des activités | Caractéristique des activités | Classement et rayon d'affichage |
|----------|---|--|---------------------------------|
| 4511 | Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2 | Quantité totale: 1,139 tonnes | Non classé |
| 4706 | Nitrate de potassium et engrais composés à base de nitrate de potassium | <u>Type de produits concernés :</u> Potassium nitrate en cristaux fins Quantité totale : 5,265 kg | Non classé |
| 4718 | Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 | Bouteilles de butane, réseau gaz naturel. La quantité maximale susceptible d'être stockée est inférieure à 6 tonnes. | Non classé |

Le site n'est pas classé Seveso par dépassement direct d'un seuil ou par règle de cumul.

5.3 Loi sur l'eau

Dans le cadre du présent site, la rubrique susceptible d'être visée est la suivante :

| N° de rubrique | Désignation de l'activité | Volume de l'activité | Classement |
|----------------|---|---|------------|
| 2.1.5.0 | Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant : 1. Supérieure ou égale à 20 ha : A 2. Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha : D | L'ensemble des eaux pluviales du site sont rejetées au réseau communal. | Non classé |

Il n'y aura pas de forage d'eau sur le site.

Le projet d'extension n'entraîne pas de modification concernant l'exutoire des rejets d'eau du site.